



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Lundi 04 février 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

A la une	3
• ANDI: plus de 4.100 projets d'investissements enregistrés en 2018 (APS)	3
• Mohamed Cherif Belmihoub, professeur et analyste en économie : Transformer la structure de l'économie algérienne (El Moudjahid)	5
• Télécommunications et entreprises : Intégrer l'innovation dans le business plan (El Moudjahid).....	6
• Le ministre de l'Agriculture en visite hier à Sidi Bel-Abbès : "Le secteur participe à hauteur de 12,3% du PIB" (Liberté)	7
• Guitouni : les subventions d'électricité et du gaz doivent profiter aux nécessiteux (Radio Algérie)	8
• Visite du ministre de l'énergie à Tlemcen.. Cap sur les énergies renouvelables (Le Temps d'Algérie).....	9
• Salon SIAHA 2019: un pavillon Omra pour les agences spécialisées (APS).....	11
Banque/bourse/Assurance	12
• De nouvelles coupures de billets de banque en circulation à partir de la mi-février (APS).....	12
• NOUVEAUX BILLETS DE 1000 DA, 500 DA ET D'UNE PIÈCE DE 100 DA : Ils circuleront dès le 15 du mois en cours (L'Expression).....	13
• Caisse nationale de mutualité agricole : Des indemnisations de plus de 2 milliards de centimes pour les éleveurs (El Moudjahid).....	14
Coopération	15
Veille.....	15
• 80 exposants au Salon de l'Investissement dans le Bâtiment et Travaux Publics du 27 février au 02 mars à Annaba (Radio Algérie)	15

A la une

ANDI: plus de 4.100 projets d'investissements enregistrés en 2018 (APS)



Le total des investissements enregistrés en 2018 auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) s'est établi à 4.125 projets pour un montant de 1.676 milliards de DA, a indiqué le Directeur général de cette agence, Abdelkrim Mansouri, dans un entretien accordé à l'APS.

Ces projets, qui se concentrent principalement dans le secteur industriel, prévoient la création de 143.320 emplois.

S'agissant des investissements impliquant des étrangers, ils sont d'un montant de 146 milliards de DA et sont concentrés principalement dans l'industrie, précise le même responsable.

Les projets industriels en hausse

Par secteur d'activité, les parts du secteur de l'Industrie, par rapport à 2017, ont enregistré une progression relative: ils représentent 56% du nombre total des projets enregistrés en 2018 (contre 51% en 2017), 62% en terme de valeur (contre 58%) et 64% en terme d'emplois (contre 62%).

Selon M. Mansouri, 2.293 projets industriels ont ainsi été enregistrés pour un montant de 1.039 milliards de DA et prévoyant la création 92.211 emplois.

Sur ces 2.293 projets industriels, il est prévu la création nouvelle de 1.619 unités industrielles devant être opérationnelles dans diverses filières.

Les filières industrielles prédominantes sont les Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques, Electriques et Electroniques (296 milliards de DA pour 420 projets), les industries Agroalimentaires (241 milliards de DA pour 575 projets), Chimie-caoutchouc-plastique (233 milliards de DA pour 577 projets), Bois-papiers (118 milliards de DA pour 316 projets) et Matériaux de construction (109 milliards de DA pour 209 projets), précise-t-il.

Concernant le secteur du Tourisme, le montant des investissements est de 310 milliards de DA (19% du montant global des investissements) pour 299 projets et prévoyant la création de 17.407 emplois (12% de la totalité).

Sur ces 299 projets touristiques enregistrés, il est prévu des créations nouvelles au nombre de 247 projets dans divers segments d'activités concentrés essentiellement dans l'hôtellerie prévoyant la création de 124 établissements hôteliers de divers standing pour plus 39.000 lits, et 24 complexes touristiques.

Quant au secteur de l'Agriculture, il a enregistré 226 projets (en hausse de 21% par rapport à 2017) pour un montant de 83 milliards de DA (en hausse de 84%) avec une création d'emplois prévus de 9.292 postes (en hausse de 104%).

"Il importe de souligner la dynamique entrepreneuriale enclenchée dans le secteur agricole et dont les résultats sont nettement perceptibles à travers le nombre de projets enregistrés de type créations nouvelles, au cours de l'année 2018, et qui s'élève à 173 projets sur les 226 projets", observe le Directeur général de l'ANDI.

Les projets concernent notamment les activités d'accoupage et engraissement de volailles, les travaux agricoles et traitement phytosanitaires, l'aquaculture et pêche (élevage en cages flottantes et bassins, du poisson à l'état frais, notamment le loup de mer, les dorades royales, les moules et les huîtres, acquisition de navires spécialisés pour la pêche au thon et au poisson bleu et blanc et de crustacés), et l'engraissement industriel de bovins et ovins (création de fermes pour l'engraissement des bovins et ovins ainsi que l'élevage pour la production de lait ou l'abattage...).

Pour le secteur de la Santé, l'ANDI a enregistré 122 projets pour un montant de 55 milliards de DA et prévoyant la création de 4.601 emplois.

Sur ces 122 projets enregistrés au cours de l'année 2018, il est prévu des créations nouvelles au nombre de 75 projets dans divers domaines (cliniques et centres de soins spécialisés, création d'établissements de santé de type ambulatoires, et de soins à domicile...).

Pour les autres secteurs, le secteur du BTPH a enregistré 927 projets pour un montant de 122 milliards de DA avec la création de 12.300 emplois.

Quant au secteur des Services, il a enregistré 255 projets pour un montant de 66 milliards de DA et la création de 7.377 emplois.

A ce propos, M. Mansouri observe que ce sont les secteurs prioritaires, qui revêtent une importance particulière pour l'économie nationale (agriculture, industrie et tourisme essentiellement), qui attirent le plus d'investissements: "Cela signifie que les promoteurs de projets vont aujourd'hui dans le sens des orientations de l'Etat en matière d'investissement", soutient-il.

Qui plus est, poursuit-il, les dispositions prises par le gouvernement portant suspension de l'importation de certains produits ont incité un certain nombre d'importateurs à s'orienter de plus en plus vers la production et l'investissement.

Investissements impliquant des étrangers

Concernant les projets d'investissements enregistrés dans le cadre de partenariats entre opérateurs nationaux et étrangers, ils sont d'un montant de 146 milliards de DA (9% du montant total des investissements enregistrés) pour 20 projets enregistrés, prévoyant la création de 9. 654 postes de travail (7% de la totalité), fait savoir M. Mansouri.

Selon lui, ces investissements ont été sélectionnés et encouragés par l'Etat "compte tenu de leur cohérence et harmonie avec la politique de développement décidée par les autorités publiques".

Ces investissements sont concentrés principalement dans l'Industrie à hauteur de 90% du nombre total de projets, soit 18 projets, 89% de leur valeur globale, soit 130 milliards de DA, et 75% du nombre d'emplois, soit 7.194 postes de travail.

Il s'agit des filières des Industries, respectivement, de sidérurgie-mécanique-métallique-électrique (6 projets), de chimie-caoutchouc-plastique (4 projets), des matériaux de construction-céramique-verre (3 projets), des industries agroalimentaires (3 projets) et du bois-liège-papier (2 projets).

Les projets d'investissement impliquant des étrangers (12 nationalités) sont majoritairement en provenance des grands ensembles régionaux d'Europe et des pays arabes.

Commentant le bilan global des investissements enregistrés en 2018, M. Mansouri relève que l'année 2018 a connu un certain nombre de mesures et de dispositions fiscales et parafiscales avantageuses prises par le gouvernement afin d'aider l'investissement au niveau de toutes les régions du pays.

En outre, fait-il valoir, le gouvernement a pris des mesures d'ordre institutionnel à travers le redéploiement de l'ANDI au niveau des wilayas déléguées du sud à travers dix (10) bureaux locaux: "Si l'année 2018 a été celle de la création des bureaux de l'ANDI au niveau des wilayas délégués du sud, l'année 2019 sera celle de la promotion de l'investissement dans ces wilayas".

Dans cadre, l'ANDI lancera durant l'année en cours des campagnes d'information et de sensibilisation à destination des investisseurs pour encourager ceux qui veulent investir dans ces régions.

Mohamed Cherif Belmihoub, professeur et analyste en économie : Transformer la structure de l'économie algérienne (El Moudjahid)

L'annonce faite récemment par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, par rapport à la chute des réserves de changes de l'Algérie, «pour la première fois» en dessous de la barre des 80 milliards de dollars, soit 97 milliards de dollars, prête à inquiétudes, estime le professeur et analyste en économie, Mohamed Chérif Belmihoub. Intervenant, dimanche, à l'émission «L'Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la radio algérienne, l'économiste explique en fait, qu'il ne s'agit pas seulement d'une affaire de stocks mais d'évolution de ces stocks durant les années à venir. «Chaque année, nous avons 20 milliards de dollars de déficit sur la balance des paiements. Si on reste sur les chiffres de 2018, et cas où le baril de brut reste fixé à 70 dollars, et que, de plus, le niveau des importations soit maintenu à 35 milliards de dollars, le pays risque de devoir faire face à un déficit de 7 à 8 milliards de dollars, à la fin de l'année, mais, à condition que la production reste au niveau actuel, ce qui n'est pas sûr», avance-t-il. D'autre part, a-t-il ajouté, «la consommation

interne d'hydrocarbures et surtout de gaz augmente à 7 et 9% par année ce qui veut dire que les volumes exportables auront tendance à baisser au cours des prochaines années. C'est une préoccupation majeure». Mais au-delà de ce calcul arithmétique, admet l'intervenant, «c'est la situation globale qui est préoccupante car on dépense plus qu'on ne gagne et c'est notre économie qui ne se diversifie pas, car on exporte toujours que du pétrole». D'autre part, signale Mohamed Chérif Belmihoub «on a négligé la balance des services où on est déficitaires de 12 à 13 milliards de dollars par année». En fait, dira-t-il, «notre croissance économique reste faible parce qu'on investit peu en Algérie, on consomme plus, sachant qu'un million d'Algériens s'ajoutent chaque année à la population». L'invité de la rédaction affirme ainsi que «nous sommes dans une situation de croissance démographique, qui a repris en 2008 et, qui n'est pas adossée à une croissance économique, cette dernière restant faible pour le développement du pays, alors que «nous utilisons des capacités de production à 50 et 60% seulement ce qui fait que les usines algériennes ne fonctionnent pas à plein régime», indique cet économiste. En fait, «l'Algérie ne diversifiera pas la structure de son économie, sa balance commerciale, ses importations vont s'en trouver affectés», a-t-il souligné. Selon l'intervenant, la principale difficulté réside dans le fait qu'«Il n'y a pas un projet politique ambitieux qui va au-delà de la loi de finances». En clair, «L'Algérie fonctionne depuis un certain nombre d'années avec une loi qui est devenue le document de doctrine, alors que la loi de finances est un document administratif et budgétaire et non pas un instrument stratégique». Par conséquent, suggère-t-il, «il faut des réformes profondes, et aller vers une visibilité plus large en matière de prévisions perspectives économiques». Aussi, il va falloir «libérer totalement l'investissement, et laisser les investisseurs prendre le risque. Il faudra également lever la tutelle sur l'entreprise publique, «prendre en charge le secteur public sinon il devient un gouffre pour le budget de l'Etat, l'assainissement financier n'étant pas une solution rationnelle». Dans le même ordre d'idées, «il faut transformer la structure de l'économie algérienne, et admettre que le meilleur modèle d'allocation des ressources c'est le marché. Or, le marché en Algérie, n'est pas suffisamment concurrentiel, il y a des lobbies qui empêchent le fonctionnement concurrentiel du marché», voire «du système économique», dira l'invité de la rédaction.

Télécommunications et entreprises : Intégrer l'innovation dans le business plan (El Moudjahid)

Comme pour nombre d'autres secteurs, l'innovation frappe fortement à la porte des Télécommunications. Les opérateurs algériens jouent toutes leurs cartes pour s'adapter à cet impératif d'ordre technologique. Ont-ils des atouts leur permettant d'être à la hauteur de leurs ambitions?

Où le retard accusé est si grand qu'il demeure insurmontable? Une chose est sûre : la technologie dans ce domaine se développe vertigineusement. Il sera question pour tous les opérateurs de la planète de "suivre ou disparaître". «La structure du marché, caractérisée par une forte demande, n'est pas de nature à favoriser la construction d'avantages concurrentiels tirés de l'innovation sur les services et les technologies», commente Mohamed Cherif Belmihoub, consultant international, professeur en économie et management dans une analyse parue au dernier numéro de la Revue d'économie et de statistique appliquée. Ce n'est pas tout. L'universitaire, formel, souligne qu'«en théorie comme en pratique, ni le monopole ni la faible compétition sur un marché n'incitent à la mise en place de stratégies d'innovation». Pourtant, l'innovation, nécessaire et inévitable, constitue à ses yeux un «levier indispensable de dynamisation et de développement du secteur des TIC».

Enchaînant, le Pr Belmihoub indique que les opérateurs publics, particulièrement l'opérateur historique Algérie Télécom, «ne profiteront pas de la forte croissance du secteur des TIC tant que la transformation stratégique et structurelle n'aura pas été menée complètement». Et d'ajouter : «L'opérateur historique sera confronté à un dilemme, soit organiser sa transformation, soit subir celle qui lui sera imposée par un marché d'offres.»

Dans son analyse, le Pr Belmihoub estime «essentiel», pour les opérateurs de télécommunications, de mettre l'innovation au «centre de leurs réflexions stratégiques et saisir les opportunités que leur offre la convergence des TIC s'ils ne veulent pas être réduits à des opérateurs de "tuyaux"». Au risque d'être dépassés, les opérateurs, commente le Pr Belmihoub, «doivent proposer des innovations de services avec une forte valeur ajoutée misant sur la création de valeur au sein de ce nouvel espace». Sur sa lancée, il explique que «la nouvelle économie est et le sera encore plus numérique et connectée. C'est pourquoi, l'innovation est au cœur des stratégies de croissance des opérateurs de télécoms». Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que la ministre des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, a indiqué que les Etats membres de l'Union africaine des Télécommunications (UAT) procèdent à l'examen du projet de plan stratégique quadriennal 2019-2022 de l'Union et, par la même, à la consolidation des propositions communes africaines.

L'UAT, expliquait la ministre, «fournit aux parties prenantes du secteur des TIC un cadre approprié pour formuler des politiques et des stratégies efficaces visant l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services de l'information».

Le ministre de l'Agriculture en visite hier à Sidi Bel-Abbès : "Le secteur participe à hauteur de 12,3% du PIB" (Liberté)

“Le vaccin contre la PPR a été fourni à l’ensemble des wilayas du pays, et en premier lieu à celles les plus touchées par cette épidémie, notamment Djelfa, El-Bayadh, Naâma, Tébessa, Laghouat, Tiaret, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès”, a déclaré, hier Abdelkader Bouazghi, ministre de l’Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, précisant que Sidi Bel-Abbès a reçu 100 000 doses de ce vaccin. Il s’agit d’un premier quota de cinq millions de doses de vaccin sur une quantité de 21 millions de doses commandées et le reste, soit plus de 8 millions de doses et 7 autres millions de doses seront réceptionnés entre les mois de février et mars suite à un contrat de gré à gré. Un million de vaccins anti-fièvre aphteuse sur une quantité de deux millions seront réceptionnés aujourd’hui 3 février, selon le ministre. “Ce qui veut dire que d’ici au mois de mars et avec la mobilisation des services vétérinaires et des éleveurs tous les ovins seront vaccinés. En outre, nous avons en stock une quantité de 1,4 million de doses que nous avons utilisées et qui nous ont permis d’éviter la propagation du virus”, a précisé le ministre de l’Agriculture. M. Bouazghi qui a présidé l’ouverture de la Journée nationale sur les légumineuses alimentaires au siège de la wilaya, en présence des représentants du conseil interprofessionnel de la filière des légumineuses et des agriculteurs locaux, a indiqué que l’Algérie a développé l’agriculture et a assuré la sécurité alimentaire du pays. En ce sens, il a expliqué que “grâce à la politique de développement et la dynamique économique, le secteur de l’agriculture participe actuellement à hauteur de 12,3% du PIB et réalise une croissance de 3,25%, une valeur productive de plus de 3 216 milliards de dinars”. À ce propos, il a estimé que les légumineuses sont considérées comme des aliments stratégiques compte tenu de leur importance dans l’économie agricole du pays et dans le système de production ou de consommation locale. “Les légumineuses sont produites dans de nombreuses régions du pays, notamment à travers 35 wilayas et selon les estimations elles génèrent 200 000 postes d’emploi et de nombreuses unités actives dans le secteur de la transformation”. Et d’ajouter : “La superficie cultivée au cours de l’année 2018 a été estimée à 112 000 hectares, alors qu’elle ne dépassait pas 63 000 hectares en 2000. Donc, cette superficie a doublé durant presque les 20 dernières années.” En signalant que la production de légumineuses a atteint 1,3 million de quintaux en 2018 alors qu’elle ne dépassait pas 219 000 quintaux en 2000. “Dans cette perspective, il y a lieu de signaler que la valeur de la production de légumineuses a connu une hausse estimée à 60%, soit un montant de 16 milliards de dinars, et ce, en comparaison avec l’année 2010 où il a été enregistré 6 milliards de dinars. Donc ces résultats nous rendent optimistes pour atteindre l’objectif souhaité”, a-t-il rappelé.

Guitouni : les subventions d’électricité et du gaz doivent profiter aux nécessiteux (Radio Algérie)



Le gouvernement étudie une révision de la tarification d'électricité et du gaz, a indiqué samedi le ministre de l'énergie, Mustapha Guitouni.

«La question n'est pas posée actuellement, mais le gouvernement étudie, suite à notre proposition, une révision pratique du soutien de cette énergie vitale. Ce soutien doit être dirigée aux couches les plus vulnérables », a-t-il précisé, sur les ondes de la radio Tissemsilt, en marge de sa visite d'inspection dans cette wilaya.

Le ministre a rappelé que l'Algérie a produit, durant la période allant de 2000 jusqu'au début de l'année en cours, quelque 19.000 mégawatts d'électricité à la faveur du programme du Président de la république.

"Ce qui a permis de tripler, durant ces deux décennies, la production d'électricité par rapport à la période allant de 1962 à 2000", a-t-il précisé, ajoutant que son secteur compte 100 centrales d'énergie électrique.

Une rencontre des membres de l'OPEC est prévue en avril prochain

Interrogé sur le marché pétrolier et la fluctuation des prix des hydrocarbures, le ministre a relevé "une stabilité entre l'offre et la demande", rappelant dans ce cadre que les membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole OPEC ont convenu, les 18 et 28 décembre dernier, de réduire la production à 1,2 million de barils/jour.

"L'Algérie s'est engagée de réduire sa production de pétrole contribuant à assurer un équilibre entre l'offre et la demande et la stabilité des réserves mondiales du pétrole", a-t-il expliqué.

Mustapha Guitouni a observé que le prix du baril de pétrole est stable actuellement, se situant entre 60 et 61 dollars depuis le début de janvier. Il a annoncé qu'une rencontre des membres de l'OPEC est prévue en avril prochain pour réfléchir à une révision de la politique en cas de détérioration des cours du pétrole

Il a signalé dans ce cadre que de nombreux facteurs peuvent contribuer à la détérioration des prix du pétrole comme les situations prévalant au Venezuela, en Libye et en Iran.

Visite du ministre de l'énergie à Tlemcen.. Cap sur les énergies renouvelables (Le Temps d'Algérie)

En visite ce dimanche à la wilaya de Tlemcen, le ministre de l'énergie, Mustapha Guitouni, a procédé à la mise en service du raccordement en gaz de ville au profit de 1.596 foyers, répartis à travers quatre (04) localités relevant des Dairas de Sebra, Maghnia et Fellaoucène. Ce qui porte le taux de raccordement en gaz à plus de 90% à la wilaya de

Tlemcen. A ce titre, il a affirmé que «l'état poursuivra ses engagements visant à répondre aux besoins des citoyens dans le secteur énergétique, notamment dans les régions rurales et enclavées, afin de permettre une couverture énergétique sur l'ensemble du territoire national», et d'indiquer que «les grands efforts consentis par l'état depuis l'an 2000, ont permis d'atteindre un taux de raccordement national en électricité dépassant les 90%, et de plus de 80% en gaz de ville», avant de souligner «qu' on est passé de 1,4 million de raccordements à plus de 5,2 millions de raccordements, et que le nombre de communes raccordées en gaz a atteint les 1.340, à la faveur d'un financement global de plus de 556 milliards de dinars». A la commune de Chetouane, le ministre a inauguré une nouvelle agence commerciale de Sonelgaz, réalisée pour un montant de 11 milliards de centimes, avant de se rendre à l'unité Naftal d'Al Koudia, commune de Tlemcen, spécialisée dans la reconversion des véhicules en GPL. Cette nouvelle unité est confrontée à une forte demande depuis sa mise en service. Selon les indications fournies au ministre, «il est pris en charge jusqu'à 400 véhicules par mois, mais cela reste en deçà face à la forte demande».

Afin de répondre aux besoins toujours croissant des clients, il a été mis en service par le ministre un autre centre à la commune de Remchi, et rappellera à l'occasion la stratégie de l'Algérie dans ce secteur, pour dire que «l'Algérie s'est engagée sur la voie des énergies renouvelables, afin d'apporter des solutions globales et durables aux défis environnementaux et aux problématiques de préservation des ressources énergétiques d'origine fossile, à travers le lancement d'un programme ambitieux dans ce domaine, comme elle s'est engagée dans une nouvelle ère énergétique durable».

Ce programme des énergies renouvelables actualisé, consiste à installer une puissance d'origine renouvelable de l'ordre de 22.000 MW à l'horizon 2030 pour le marché national, avec le maintien de l'option de l'exportation comme objectif stratégique, si les conditions du marché le permettent. «A travers ce programme d'énergies renouvelables, l'Algérie compte se positionner comme un acteur majeur dans la production de l'électricité à partir des filières photovoltaïque, essentiellement au-delà de 2021. Ces filières énergétiques seront les moteurs d'un développement économique durable, à même d'impulser un nouveau modèle de croissance économique. 37 % de la capacité installée d'ici 2030 et 27 % de la production d'électricité destinée à la consommation nationale, seront d'origine renouvelable» a-t-il souligné.

Ce qui s'est traduit, selon lui, par «la reconversion en GPL de plus 400.000 véhicules à la fin 2018, contre 270.000 en l'an 2016. L'utilisation du GPL devrait atteindre à la fin 2021 plus d'01 million de véhicules, et qu'un vaste programme de réalisation de centres de reconversion est en cours de réalisation pour la généralisation du GPL».

Cette nouvelle réorientation stratégique va permettre au pays «de faire des économies substantielles dans la facture d'importation des produits raffinés».

Ce qui permettra «un gain de plus de 40%». Interrogé sur les réserves

énergétiques de l'Algérie, le ministre dira à ce propos que «notre pays, selon un dernier rapport de l'agence internationale de l'énergie (AIE), dispose de plus de 6000 milliards de barils de pétrole, 24.000 milliards de mètres-cubes de gaz de schiste, et enfin, de plus 10.000 milliards de mètres cubes de gaz naturel conventionnel, et qu'il existe encore d'énormes potentialités et de réserves jusqu'alors non exploitées et non prospectées».

Salon SIAHA 2019: un pavillon Omra pour les agences spécialisées (APS)



La 10ème édition du Salon SIAHA, prévu du 21 au 24 février courant à Oran, sera marquée par la mise en place d'un pavillon "Omra" dédié aux agences nationales et internationales spécialisées versées dans ce créneau, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Organisé par "Astra communication" sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et placée sous le thème du "développement et de la durabilité", le salon SIAHA s'organise dans un contexte où le secteur du tourisme et de l'hôtellerie connaît un essor notable dans la wilaya d'Oran qui se prépare à abriter les jeux méditerranéens 2021, un événement sportif et touristique en même temps.

Le salon sera composé de deux pavillons: le premier dédié au tourisme, aux voyages et au transport. Il permettra de mettre en avant les potentialités de la région de l'Ouest, et en particulier des villes d'Oran, Tlemcen, Mostaganem, Ain Témouchent entre autres, auprès des professionnels du tourisme.

Il permettra également de promouvoir la destination Algérie à travers des visites guidées à travers Oran et dans les villes avoisinantes, a-t-on expliqué.

Le deuxième pavillon, ont précisé les organisateurs, sera consacré aux équipements, aux services et aux matériels pour hôtels et restauration. Il sera une occasion pour les professionnels de faire découvrir les nouvelles collections, les dernières créations en matière d'équipements de chambres d'hôtels, de la restauration, des grandes cuisines et autres aspects liés à ce domaine.

Le but étant de répondre à une demande de plus en plus croissante exprimée par les investisseurs de plus d'une centaine de projets hôteliers en cours de réalisation dans la ville d'Oran, devenue nouveau pôle d'investissement et de développement hôtelier et touristique.

Plusieurs nouveautés consacreront cette 10ème édition du salon SIAHA, un pavillon "Omra" sera spécialement aménagé pour les agences spécialisées nationales et internationales, ainsi qu'un espace de formation pour les voyagistes en matière de maîtrise des différents logiciels et applications informatiques.

Un concours culinaire pour promouvoir la gastronomie algérienne et des équipements d'hôtellerie et de restauration est prévu par les organisateurs. Il sera animé par des chefs cuisiniers et des pâtisseries nationaux et étrangers.

Des conférences, des démonstrations, des présentations de produits, des rencontres B to B ainsi qu'un grand show culinaire figurent au programme de cette manifestation.

Banque/bourse/Assurance

De nouvelles coupures de billets de banque en circulation à partir de la mi-février (APS)

La Banque d'Algérie va mettre en circulation de nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie à partir de la seconde quinzaine du mois de février en cours, et ce, dans le cadre d'une opération de rafraîchissement de monnaies, a indiqué dimanche à Alger le secrétaire général de la Banque d'Algérie, Lahbib Goubi.

Il s'agit de nouvelles coupures de billets de banque de 500 DA et de 1.000 DA, et de la pièce de monnaie de 100 DA, qui circuleront concomitamment avec les autres billets de banque et pièces de monnaie actuellement en circulation et de même valeur faciale, a indiqué M. Goubi lors d'une séance de présentation de ces nouvelles coupures de billet.

Pour rappel, les règlements de la Banque d'Algérie portant création de ces deux nouveaux billets de banque et de la nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 dinars ont été publiés au Journal officiel no 73 de l'année 2018.

Ces nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie portent la date symbolique du 1er novembre 2018.

D'une dimension 150 mm x 71,7 mm, le nouveau billet de 500 DA a pour thème "L'Algérie à l'ère des technologies de l'information et de la communication" et porte l'effigie de l'Emir Abdelkader.

Quant au billet de banque de 1.000 dinars, sa dimension est de 160 mm x 71,7 mm, qui porte aussi l'effigie de l'Emir Abdelkader, il a pour thème "Culture, tradition et modernité".

Concernant la nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 DA, elle est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable, de couleur gris acier et d'un cœur en cupronickel serti à l'intérieur de cette couronne, de couleur jaune rosâtre. Son diamètre extérieur est 29,50 mm alors que son épaisseur est de 2,30 mm.

Cette pièce a pour motif principal le satellite de télécommunication algérien ALCOMSAT-1 survolant le globe terrestre qui fait apparaître le

continent africain, l'Algérie étant en relief, ainsi qu'une partie de l'Europe, de l'Asie et, dans une moindre mesure, de l'Amérique du sud.

En novembre dernier, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, avait expliqué qu'il s'agit d'une opération classique de rafraîchissement des monnaies déjà en circulation, certaines datant de plus de trois (3) décennies

Dans ce sens, M. Loukal avait souligné avec insistance que "cette action ne constitue qu'une substitution progressive en matière de recyclage des billets en circulation de 500 DA et de 1.000 DA, à même valeur faciale".

Il avait alors précisé que cette opération "ne peut être et ne doit pas être interprétée comme un changement de la monnaie nationale".

NOUVEAUX BILLETS DE 1000 DA, 500 DA ET D'UNE PIÈCE DE 100 DA : Ils circuleront dès le 15 du mois en cours (L'Expression)

En vue de renforcer le rafraîchissement de la monnaie fiduciaire nationale et la lutte contre le faux monnayage, la Banque d'Algérie (BA) va émettre deux billets de banque de mille dinars (1000) et cinq cents dinars (500) ainsi qu'une pièce de monnaie de cent dinars (100). L'annonce a été faite, hier, à Alger au niveau du siège de la Banque d'Algérie (BA) lors d'une rencontre avec la presse nationale pilotée par le secrétaire général (SG) de la BA, en la personne de Lahbib Goubi qui était entouré du DG de l'Hôtel des Monnaies, Hamoud Amara, du directeur de la Caisse générale Belkacem Belindi et du DG du réseau de la BA, Mohamed Ben Dahane.

Ces nouveaux billets et pièce circuleront concomitamment avec les autres monnaies fiduciaires actuellement en cours, affirme-t-on dans une note explicative remise à la presse indiquant que cette décision a été prise en application d'un décret publié le 9 décembre 2018 au Journal officiel. A une question de L'Expression, quant au choix de la date d'émission de ces billets et le rapport «éventuel» avec les capitaux considérables qui circulent dans l'informel, il a été précisé que cette opération est «purement technique et destinée à l'amélioration de la circulation fiduciaire et aussi au rafraîchissement de la monnaie nationale, comme il se fait régulièrement dans tous les pays du monde». Elle est également destinée, explique-t-on par ailleurs, à la sécurisation des billets de banque, en y introduisant les éléments de sécurité des plus modernes qui soient. Il est à relever que les éléments tactiles, que sont des signes imprimés en relief, permettent aux non-voyants de connaître le montant facial des nouveaux billets. L'hologramme des billets de mille et cinq cents dinars représente, notamment sous un angle l'effigie de l'Emir Abdelkader et celle de Jughurta. Quant à la pièce de 100 dinars (circulation 2018) elle est de type bi-métallique avec motif principal à l'envers, le satellite de télécommunications algérien «Alcomsat-1» survolant le globe terrestre qui comporte le continent africain avec visiblement la carte de l'Algérie en relief, une partie de l'Europe, de l'Asie et l'Amérique du Sud. Elle comporte

le triple millésime hégirien, grégorien et amazigh de l'année de frappe avec le logo de la BA qui sépare horizontalement le motif principal symbolisant la valeur de 100 dinars caractérisé par 20 étoiles à cinq branches ($20 \times 5 = 100$).

Caisse nationale de mutualité agricole : Des indemnisations de plus de 2 milliards de centimes pour les éleveurs (El Moudjahid)



La Caisse nationale de mutualité agricole a déboursé, depuis le début du mois de janvier à ce jour, plus de 2 milliards de centimes d'indemnisations au profit des éleveurs assurés à la Caisse au niveau national, et qui ont subi des pertes suite à la propagation de la peste des petits ruminants et de la fièvre aphteuse.

Selon le directeur général de la CNMA, M. Cherif Benhabiles, l'opération a été menée à un rythme soutenu, rappelant que les indemnisations de la Caisse pour l'année dernière ont dépassé les 7 milliards de centimes. M. Benhabiles a indiqué que le nombre des assurés de la CNMA au niveau national reste modeste, appelant les agriculteurs et les éleveurs à faire confiance à la Caisse et à y adhérer massivement, d'autant plus que le but de cette dernière est de se rapprocher de cette catégorie et leur fournir des services à travers son réseau qui s'étend sur l'ensemble des régions du pays.

Le DG de la CNMA a appelé à l'adoption d'un programme d'assurance spécial visant à «garantir» les effets du changement climatique sur le secteur agricole, soulignant que ce dernier souffre depuis plusieurs années de la propagation de nombreux types de maladies et de virus affectant les produits agricoles. Il plaide à ce propos à faire aujourd'hui de l'assurance agricole une «condition» pour pouvoir bénéficier de tous les types de soutien proposés aux agriculteurs, et considère que ceci permettra à l'avenir de «développer» une carte nationale incluant toutes les données facilitant les procédures de compensation en cas d'enregistrement de catastrophes naturelles liées à l'activité agricole. En ce qui concerne les indemnisations des éleveurs assurés, le premier responsable de la Caisse a affirmé que cette dernière a octroyé des indemnisations à 30 éleveurs et indiqué que les comités locaux reçoivent toujours les fichiers des éleveurs assurés, tout en répondant aux préoccupations des éleveurs non assurés et en les exhortant à protéger leurs cheptels afin de profiter de la compensation versée en peu de temps pour couvrir leurs pertes, sachant que le processus de remplacement du bélier de 50.000 DA sur le marché est de 2.500 DA par an.

Lors de l'épidémie, plus de 3.400 têtes d'ovins ont été ravagées par la fièvre aphteuse et surtout la peste des petits ruminants dont la survenance inattendue a causé de grandes pertes au cheptel national. Du côté de la Fédération nationale des éleveurs, on explique que l'apparition des maladies épizootiques (fièvre aphteuse et peste des petits ruminants) était le résultat de nombreux «facteurs» qui ont conduit à la perte du cheptel dans plusieurs wilayas.«La responsabilité incombe d'abord aux éleveurs qui, par leur silence, ont contribué à la propagation de cette épidémie», regrette le vice-président de la FNE, Mezroua Belkacem, qui a déclaré sur les ondes de la radio nationale que cette épidémie, inconnue jusque-là en Algérie, peut être attribuée aussi aux réseaux de la contrebande transfrontalière.

Au sujet des pertes causées par l'épidémie, il soutiendra qu'elles sont «beaucoup plus importantes» que les chiffres annoncés par la tutelle, compte tenu, a-t-il argué, des «vastes» territoires sur lesquels se déplacent les éleveurs ainsi que le «manque» d'expérience des vétérinaires face à une telle situation. Le représentant des éleveurs a rappelé à cette occasion les indemnités octroyées, lesquelles s'élèvent à 3 millions de centimes pour la brebis et le mouton, 2 millions de centimes pour le mouton âgé d'un an, un million de centimes pour l'agneau de moins de six mois et quatre mille dinars pour la chèvre.

Coopération

Veille

80 exposants au Salon de l'Investissement dans le Bâtiment et Travaux Publics du 27 février au 02 mars à Annaba (Radio Algérie)



Quatre-vingt (80) entreprises prendront part au Salon de l'Investissement dans le Bâtiment, les Travaux Publics et l'Infrastructure, qui aura lieu du 27 février au 02 mars à l'esplanade du complexe omnisports 19 mai 1956, à Annaba.

Des entreprises nationales publiques et privés, ainsi que des opérateurs étrangers opérant dans ces domaines seront présents à ce rendez-vous économique. Les participants s'y attèleront, quatre jours durant, à faire valoir leurs atouts et maîtrise des nouvelles technologies de réalisation. Ce Salon " est à la fois, un espace d'échange et d'affaire visant à développer davantage les secteurs concernés dans la perspective de contribuer à

atteindre les objectifs escomptés par le gouvernement algérien dans le cadre du programme du développement mis en place", a indiqué M.Ahmed Haniche, commissaire de cette manifestation.

Dans une déclaration à la radio algérienne, M.Haniche, a précisé que le choix porté sur Annaba est dicté par le rôle qui lui est assigné par les hautes autorités du pays comme pôle économique de l'Est algérien et base logistique pour l'ambitieux projet d'exportation des produits miniers des complexes de production de phosphate dans les wilayas de Tébessa, Skikda et Souk Ahres. Il a rappelé, à cet effet, que l'enveloppe de six milliards de dollars alloués à ces projets reflète leur importance capitale dans la dynamisation de l'économie nationale et leur place dans politique visant à instaurer une économie productive, diversifiée et non-dépendante de la rente pétrolière. Des entreprises publiques et privées algériennes et d'autres étrangères venant d'Espagne, de Turquie, de Chine et de Tunisie prendront, donc, part à cet évènement afin de tisser des relations de partenariat et participer à la mise en œuvre des divers projets, a encore indiqué M.Haniche. Les petites entreprises ne seront pas en reste. L'intervenant a fait savoir que des entreprises issues du programme de la Caisse Nationale d'Assurance-Chômage (CNAC) ont bénéficié de facilités afin d'y participer. " nous avons choisi de leur ouvrir les porte du Salon pour leur donner l'occasion de se mettre en contact avec de grandes entreprises, ce qui est à même de leur permettre d'atteindre une croissance et donner, ainsi, la valeur ajoutée escomptée par leur création", souligne-t-il. Le salon IMMO-BTP-INVEST, organisé en partenariat avec l'Agence Algérienne de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX), comporte, en sus de l'aspect exposition et ateliers, des conférences-débats thématiques autour de nombreux sujets en relation avec le développement et la modernisation des secteurs concernés, a, par ailleurs, indiqué M.Haniche.